



## NOS COORDONNÉES

**GAFC**  
Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale  
120, route nationale  
BP 100  
39100 DOLE  
Téléphone : 03 84 71 54 20  
E-Mail : [contact@ga-fc.fr](mailto:contact@ga-fc.fr)  
Site internet : [ga-fc.fr](http://ga-fc.fr)

Propulse



## RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

1. ACAMPROSATE

2. BACLOFÈNE

3. DISULFIRAME

4. NALMÉFÈNE

5. NALTREXONE

## PRESCRIPTION DE DISULFIRAME (ESPERAL®) EN MÉDECINE DE VILLE

Le disulfirame découvert fortuitement dans les années 1940 a été longtemps le premier et l'unique agent pharmacologique disponible pour le traitement de l'alcool-dépendance. Il a été mis sur le marché français en 1964 sous le nom d'ANTABUSE® dans sa forme sous-cutanée puis d'ESPERAL® dans sa forme per os.

Le disulfirame intervient au niveau du métabolisme hépatique de l'éthanol. Il vient inhiber l'enzyme qui permet de métaboliser l'acétaldéhyde (qui est un métabolite toxique de l'alcool) en acétate (*métabolite non toxique*).

L'inhibition de cette enzyme hépatique provoque, en cas de consommation concomitante d'alcool, une accumulation d'acétaldéhyde dans le sang et dans l'organisme. Vont alors apparaître des symptômes de l'effet antabuse : rougeurs et sensations de chaleur du visage pouvant s'étendre à tout le corps (le flush) ; tachycardie ; céphalées bitemporales ; nausées, vomissements, diarrhées ; malaise général avec hypotension artérielle.

## POSOLOGIE

La posologie est d'un comprimé par jour le matin après une abstinence d'alcool d'au moins 24 heures.

## CONTRE-INDICATIONS

Les contre-indications sont :

- ▶ L'insuffisance hépatique sévère ;
- ▶ L'insuffisance rénale ;
- ▶ L'insuffisance respiratoire ;
- ▶ L'atteinte cardio-vasculaire ;
- ▶ La prise de boissons alcoolisées ou de médicaments contenant de l'alcool depuis moins de 24 heures.

**Les patients doivent être informés du risque d'effet antabuse.** Les symptômes désagréables se produisent 10 minutes après l'absorption d'alcool et durent de 30 minutes à plusieurs heures. Ils peuvent survenir jusqu'à deux semaines après l'arrêt du disulfirame.

Un contrôle biologique des fonctions hépatiques par dosage des transaminases doit être pratiqué avant le début du traitement puis régulièrement en particulier pendant les trois premiers mois. Une élévation des transaminases à trois fois la limite normale supérieure impose l'arrêt sans délai et définitif du traitement.

**Autres contre-indications :** la grossesse et l'allaitement. La prescription de disulfirame est déconseillée chez la femme en âge de procréer n'utilisant pas de mesures contraceptives.

Le disulfirame n'est pas un traitement de première intention mais il peut être proposé à des patients très motivés, ayant une bonne compréhension de leur dépendance et en l'absence de syndrome dépressif. L'efficacité repose donc sur l'adhésion du malade et sur la compliance grâce à une prescription supervisée ou assistée par un membre de l'équipe médicale ou de la famille.

Le disulfirame n'a pas d'effet sur le craving. Cette molécule n'a plus la faveur des praticiens et son utilisation est aujourd'hui très marginale en France.

*Il est nécessaire d'intégrer ce traitement dans le cadre d'un suivi psycho-social.*